

## Convocation Assemblée Générale ordinaire de l'AMTL

Madame, Monsieur

Vos enfants (ou vous-mêmes) sont inscrits à l'Association Musicale de Toussus-le-Noble et des Loges-en-Josas, aussi êtes-vous convoqués à l'Assemblée Générale du mercredi 6 février 2019 à 20h30 à la Maison des Associations des Loges en Josas, rue de la Poste.

### Ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 17 janvier 2018 (exercice 01/09/2016 au 31/08/2017)
- Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 14 décembre 2018.
- Approbation du rapport d'activité 2017/2018
- Approbation du rapport financier 2017/2018
- Approbation du budget prévisionnel 2018/2019 (Saison d'enseignement en cours)
- Conseil d'administration : une démission, un renouvellement de mandat, une recherche de trésorier.
- Questions diverses.

Votre présence à l'assemblée générale marquera votre soutien aux administrateurs comme aux enseignants. Chaque enfant mineur devra être représenté par un parent ou un tuteur. En cas d'empêchement, merci d'utiliser le pouvoir ci-joint, qui ne peut en aucun cas être attribué à un membre du Conseil d'Administration. L'attribution de pouvoirs est limitée à cinq par adhérent.

Bien cordialement

*Le Président, Verner Buch-Andersen*

---

### POUVOIR

Nom :

Prénom :

Adresse :

Donne pouvoir à :

Pour me représenter à l'assemblée générale ordinaire de l'AMTL, le 6 février 2019

*(5 pouvoirs maximum par adhérent – les membres du Conseil d'Administration ne peuvent pas recevoir de pouvoir)*

Signature précédée de la mention manuscrite « bon pour pouvoir » :

Association Musicale de Toussus le Noble et des Loges en Josas tel : 06 84 02 87 31  
c/o Mairie – Place du Maréchal Leclerc de Hauteclocque - 78117 Toussus le Noble